REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2004-510 DU 14 SEPTEMBRE 2004
Portant promotion et nominations à titre normal
et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;

VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;

VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;

VU le Décret N° 2003-209 du 12 Juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BIOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;

VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

VU le Procès-Verbal de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 06 Juillet au 19 Août 2004 ;

D E C R E T E :

Article 1er : Est promu à titre normal et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang à compter de la date de sa réception dans le nouveau grade, l'Officier Supérieur des Forces Armées Béninoises :

Armée de Terre

Lieutenant-Colonel CAPO-CHICHI Jean Vincent
Ancien chev/OMB – Décret n° 97-362 du 28/07/1997

Article 2 : Sont nommés à titre normal et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de chevalier pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les Officiers, les Sous-Officiers et les Hommes de Rang des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent ;

1) Forces Navales

Capitaine de corvette AHO Patrick Jean Baptiste
Capitaine de frégate AZONDEKON Ouévêgnon

2) Cabinet Militaire

Chef de Bataillon ALIZANNON Sourou Mathias
Commandant BADA Bertin
Commandant DADJO Antoine
Chef d'Escadron KLINKPE Ayéladé Lucien
Adjudant KOULOUBOU Dossou Comlan
Chef de Bataillon KPOHIZOUN Emmanuel
Adjudant-Chef ISSIFOU Abdoul-Wahab Dicko

3) Armée de Terre

Adjudant-Chef DEBOUTO Nonvihoué Emile
Caporal-Chef BIO WEDE Assoumaï
Adjudant AKAKPOVI Cosme Akouété
Sergent AGOMMA Marius
Adjudant-Chef SINA DOUNHOUIROU BIO Séro
Adjudant YACOUBOU Mama Abdou

Article 3 : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 14 septembre 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,

Salomon D.E. BIOKOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – HAAC 2 – CES 2 - HCJ 2 - MINISTERES 21 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 –UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 16.